



Formations SST 2026

POUR VOUS INSCRIRE :

FAX : 01 45 20 98 08

Courrier : Ordre de Malte France, Direction des Activités
de Secours et Soutien aux Populations
42, rue des Volontaires 75015 Paris

Email : formation@ordredemaltefrance.org

Cochez la session de votre choix :

☐ 26 et 27 mars

☐ 23 et 24 avril

☐ 21 et 22 mai

☐ 16 et 17 juin

☐ 09 et 10 juillet

☐ 24 et 25 septembre

☐ 12 et 13 octobre

☐ 26 et 27 novembre

☐ 09 et 10 décembre

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENTREPRISE OU L'ORGANISME :

NOM :

SIGLE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TEL :

FAX :

SECTEUR D'ACTIVITE :

Effectif :

Nom du responsable de la formation :

E-mail :

TEL :

FAX :

ADRESSE DE FACTURATION (SI DIFFERENTE) :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE OU LES PARTICIPANTS :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE DE CONVOCATION SI DIFFERENTE :

CODE POSTAL :

VILLE :

E-mail :

TEL :

FAX :

FONCTION :

☐ **Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente**

Fait à

Le

Signature du Responsable et cachet de l'établissement :



Conditions d'inscription

Inscription

Renvoyez le bulletin d'inscription dûment complété par courrier ou mail.

Email : formation@ordredemaltefrance.org

Courrier : Ordre de Malte France – Direction des Activités de Secours et Soutien aux Populations - 42, rue des Volontaires 75015 Paris

Dès réception du bulletin d'inscription, l'Ordre de Malte France adresse une convention de formation au responsable de formation.

Inscription possible jusqu'à 48h avant la date de début de la formation - sous réserve du nombre minimum d'inscrits.

Montant

230 € par participant

Montant non assujetti à la TVA

Règlement

A l'issue de la formation, l'Ordre de Malte France adresse une facture ainsi qu'une attestation de présence par participant.

Si la formation est prise en charge par un organisme tiers (OPCA,...), il appartient à l'employeur du participant :

- de vérifier l'imputabilité de la formation auprès de l'organisme tiers financeur
- de faire la demande de prise en charge avant la formation
- d'indiquer sur le bulletin d'inscription le nom et les coordonnées de l'organisme financeur de la formation

Le règlement de la formation peut être effectué :

- par chèque libellé à l'ordre des O.H.F.O.M.
- par virement, en précisant impérativement le numéro de facture à l'ordre des O.H.F.O.M. sur le compte de la Société Générale, Domiciliation : SG Paris 16ème - Code Banque : 30003 – Code Guichet : 03110 – N° de compte : 00050427360 – Clé RIB : 46.